Annexe : Exemple de description textuelle du cas d'utilisation « mise à jours du catalogue »,

Titre	Mettre à jour le catalogue
Résumé	le responsable formation est chargé de la mise à jour continue d'un catalogue qui
Ttoswiii e	répertorie les formations agréées disponibles pour les employés. La plupart des
	modifications proviennent des organismes de formation.
Auteur	Auteur de la description
Date de	23/12/2020
création	25/12/2020
Date de mise à	27/12/2020
jour	
Acteurs	Responsable formation
Préconditions	le responsable formation s'est authentifié sur le système
Postconditions	une nouvelle version du catalogue est disponible en consultation.
Description	Scénario nominal :
des scénarios	1. Ce cas d'utilisation commence en général quand un Organisme de
	formation informe le Responsable formation de modifications par rapport à
	son offre.
	2. Le Responsable formation peut introduire une nouvelle formation dans le
	catalogue, modifier une formation existante ou enlever une formation
	supprimée par l'organisme. Lors d'une création ou d'une modification, le
	Responsable formation a la possibilité de modifier l'agenda des sessions
	prévues pour la formation.
	3. Le Système prévient les utilisateurs connectés qu'ils risquent de
	travailler sur une version obsolète.
	Lors d'une suppression, le Système indique au Responsable formation la liste
	des participants qui étaient inscrits aux sessions annulées, et les
	inscriptions sont annulées.
	4. Le Responsable formation valide ses modifications.
	5. Le Système prévient les employés connectés qu'une nouvelle version du
	catalogue est disponible.
	Scénario Alternatif
	A1 : informations incomplètes
	L'enchaînement A1 démarre à l'étape 2 du scénario nominal.
	2. Lorsque les informations relatives à une nouvelle formation sont incomplètes
	(par exemple, absence de date de session), la formation est mise au catalogue
	mais aucune inscription ne pourra être prise. La description doit être
	modifiée et complétée plus tard.
	Le scénario nominal continue à l'étape 2.
	A2 : gestion des thèmes
	La séquence A2 démarre à l'étape 2 du scénario nominal.
	2. Le responsable formation peut commencer par créer un nouveau thème
	ou renommer un thème existant. Il peut également déplacer une formation
	d'un thème à un autre.

	Le scénario nominal continue à l'étape 2.
Exigences non	Concurrence : ce cas d'utilisation ne peut être exécuté que par un responsable à
fonctionnelles	la fois.
(optionnel)	Disponibilité : le catalogue est accessible via l'Intranet du Dimanche 9 h au Jeudi
	17 h. Les actions de maintenance doivent être limitées au strict minimum
	pendant ces heures.